

GRAND PRIX DU MEDOC

Golf du Médoc du 19 au 22 août 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 15 août, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement en brut sur l'addition des 4 tours. A l'issue des 2 tours qualificatifs, le cut sera fixé par le comité de l'épreuve et devrait retenir 60% des participant(e)s. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, tous les joueurs et joueuses clôturant la qualification seront retenus. Les joueurs sont répartis en séries :

- **1^{ère} et 2^{ème} Séries Messieurs** (catégorie 7 en 2009) : index \leq 4.4 et de 4.5 à 8.4.
- **1 Série Dames** (catégorie 8 en 2009) : index \leq à 11.4.

- **Limitation du Champ** : les séries hommes seront limitées à 114 joueurs et la série Dames à 30 joueuses au maximum. Si le champ des joueurs ou joueuses est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur au 01/08, puis de l'ordre des index au 11/08/10.

- **Départage** : se fera sur les 18, 9, 6, etc. derniers trous, sauf en cas d'égalité pour la première place des 1^{ères} séries du Grand Prix, auquel cas le départage se fera en Play-Off mort soudaine. Si le Play-Off ne peut se dérouler, le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur les 18, 9, 6 etc. derniers trous.

- **Départs** : les départs se feront pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index par série. Pour le 2^e tour l'ordre des départs se fera en divisant en 2 le champ de joueurs et en permutant chaque moitié tout en y conservant le même ordre. Après le cut les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

III - ENGAGEMENTS

Par écrit avant le **mercredi 11 août à minuit**, au Golf du Médoc (1366 Chemin de Courmateau - 33290 LE PIAN MEDOC), en indiquant le **nom, prénom, index et n° de licence**, **obligatoirement accompagné du droit d'engagement.**

La **journée d'entraînement** est prévue le mercredi 19 août sur réservation des départs au golf.

Les **droits d'engagements** sont de :

- | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|--------------|
| • Adultes : | | 110 € |
| • Jeunes de 25 ans et moins : | (nés entre 1985 et 1991) | 55 € |
| • Joueurs Membre du Club : | - Adultes : | 40€ |
| | - Jeunes de 25 ans et moins : | 15€ |
| • Jeunes de 18 ans et moins : | (nés en 1992 et après) | 15€ |

IV – REMISE DES PRIX

Grand Prix Messieurs et Dames : Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V – COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.